

ABONNEMENT.
 Un an... 30 fr.
 Six mois... 16
 Trois mois... 9
 Poste... 35 fr.
 Un an... 18
 Six mois... 10
 Trois mois... 5

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
 Réclames... 30
 Faits divers... 75

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et DULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Flécher, 2.

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 27 Septembre 1880.

Chronique générale.

Le ministre des affaires étrangères vient d'adresser aux agents diplomatiques français à l'étranger la circulaire suivante :

« Paris, le 24 septembre 1880.

Appelé par la confiance de M. le Président de la République au ministère des affaires étrangères, mon premier devoir est de vous prier d'assurer au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité que le nouveau cabinet ne changera rien à la politique extérieure du cabinet précédent.

Jamais la France n'a attaché plus de prix au maintien de la paix, si féconde pour sa prospérité et son honneur. Ce système, inauguré par la sagesse de M. Thiers, dont j'ai été si longtemps l'ami, a été suivi avec constance depuis dix ans et a porté d'excellents fruits. Nous resterons fidèles à une tradition si heureuse, et nous ferons tout pour développer encore les bonnes relations que la République française entretient avec les autres gouvernements.

Quant à moi personnellement, j'y appliquerai toutes mes forces, et je compte, pour m'aider à remplir cette tâche patriotique, sur le concours le plus dévoué de tous les représentants de notre diplomatie.

Nous croyons savoir que la convocation anticipée du tribunal des conflits ayant été reconnue impraticable, il a été décidé qu'on n'attendrait pas l'arrêt de ce tribunal et que l'application des décrets commencerait immédiatement. (National.)

M. Varroy, qui a fait le plongeon avec M. de Freycinet, s'était tenu coi devant sa démission.

Modeste comme tous les plongeurs, aujourd'hui il revient sur l'eau pour adresser la lettre suivante au *Courrier de Meurthe-et-Moselle* :

« Mon cher rédacteur,

Je vous remercie des termes bienveillants avec lesquels vous appréciez ma retraite du ministère. Je me suis retiré, malgré les instances particulièrement pressantes de M. de Freycinet lui-même pour des motifs que j'ai jugés impérieux, dont vous avez fait connaître une partie, et auxquels la question des décrets est absolument étrangère.

» Veuillez agréer, etc.

» H. VARROY. »

Cette lettre est significative. C'est une pièce importante de plus à ajouter au dossier de ceux qui affirment, à bon droit, que la question extérieure est la cause véritable de la chute de M. de Freycinet.

Et, à ce propos, il est bon de signaler une fois de plus le déplorable manque de pondération de notre politique. Au discours belliqueux de Cherbourg, on répond par la nomination de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui a écrit deux lettres d'une révoltante platitude à un journaliste allemand. A ce compte-là, si M. Gambetta prononce encore une allocution tant soit peu guerrière, il n'y a plus qu'à prier M. Manteuffel de venir siéger au quai d'Orsay.

On sait que M. Gambetta a formé le projet d'aller à Londres. Samedi, M. Gladstone lui a fait demander s'il était toujours dans les mêmes intentions, et dans ce cas il lui offrait l'hospitalité au château de Hawarden. Si M. Gambetta est retenu en France, M. Gladstone, malgré son grand âge, se rendra à Nice, « projet auquel il avait renoncé » ; mais comme pour aller de Londres à Nice il faut passer par Paris, M. Gladstone profitera de cette occasion pour avoir deux ou trois conférences avec le président de la Chambre des députés.

On peut tenir comme certain, dit le *Télégraphe*, que M. Gambetta profitera de l'occasion prochaine de son voyage à Cabors, aux fêtes du comice agricole, pour prononcer un important discours.

Le nouveau cabinet, si les projets de M. Constans s'accomplissent, pourra s'appeler tout naturellement, dans l'histoire, « le ministère de la Saint-Barthélemy des congrégations. »

Dans la même prévision on l'appelle aussi « le peloton d'exécution des congrégations. »

Les nouveaux ministres.

M. SADI CARNOT.

Deux circonstances ont mis en lumière le nom du nouveau ministre des travaux publics. Il porte l'étrange prénom de Sadi et est le petit-fils de celui que les républicains ont appelé le « grand Carnot ». On prétend toutefois que ce petit-fils n'est point sans mérite comme ingénieur. Comme député, il n'a jamais fait parler de lui.

Il paraît que ce qui l'a empêché de briller jusqu'ici, c'est sa jeunesse, défaut dont il se corrige chaque jour, puisqu'il vient d'entrer dans sa 44^e année. Sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics depuis que M. de Freycinet était ministre, il est, dit-on, très-pénétré des plans de ses prédécesseurs. On prétend même qu'il y croit.

M. SAINT-HILAIRE.

M. Barthélemy Saint-Hilaire est avant tout l'ancien et constant ami de M. Thiers. C'est grâce à cette particularité que son nom a eu, ces dernières années, sinon de l'éclat, du moins quelque célébrité. Le nouveau ministre des affaires étrangères a traduit Aristote et aime à le rappeler au souvenir de ses contemporains. C'était d'ailleurs un esprit laborieux et appliqué. Quand il était professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, on disait grand bien de son cours, mais on n'y assistait pas. Pris

de la fantaisie de faire l'apologie de quelqu'un, il a écrit l'éloge de Louvel. Deux fois député, en 1848 et en 1871, il aurait passé fort inaperçu si, lorsqu'il était secrétaire général de la présidence, il ne se fût complu à écrire des lettres devenues légendaires par leur abondance et parfois leur légèreté.

Devenu sénateur inamovible, M. Barthélemy Saint-Hilaire avait été élu vice-président du Sénat, mais il ne faisait guère parler de lui. Lors des débats sur l'enseignement supérieur, on vit monter à la tribune un vieillard de soixante-quinze ans, un peu voûté et donnant des signes manifestes de caducité. L'orateur lança contre les Jésuites quelques traits singulièrement émoussés. On demanda quel était ce fantôme ; c'était M. Barthélemy Saint-Hilaire. Aujourd'hui, il est le successeur des ducs de Richelieu, Decazes, de Broglie, de MM. Thiers et Guizot. Il est possible que lui-même en éprouve quelque surprise.

L'AMIRAL CLOUZÉ.

Le vice-amiral Clouzé peut être considéré comme le type de ce qu'on appelle un « loup de mer » ; son urbanité est parfois contestée, point sa bravoure ni les services qu'il a rendus. C'est un homme sachant ce qu'il fait, ce qu'il veut, n'aimant pas le désordre ni ceux qui le fomentent, ferme, énergique et vaillant. Ce sera le premier ministre qui s'échappera du cabinet du 23 septembre. Le ministre de la marine est âgé de soixante-deux ans. Il a commandé l'escadre d'évolutions et a été directeur du dépôt des cartes et plans au ministère de la marine. Il est actuellement membre du bureau des longitudes et membre du conseil de l'amirauté.

Dans son passé, il y a, aux yeux de certains républicains, une tache. Lorsqu'il prit possession du commandement de l'escadre, il signa une proclamation qui se terminait par ces mots : « Dieu protège la France et la République. » On peut être sûr que les radicaux ne lui pardonneront pas cette exclamation, toute empreinte de « cléricisme. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

Par Charles DESLYS.

(Suite.)

Quand nous revînmes sur le port, quand nous entendîmes bondir par-dessus les digues la mer en furie, comment ne nous arrêta-t-on pas ? Comment moi-même n'eus-je pas horreur de jouer ainsi la vie d'un homme ? Comment ne reculai-je pas, épouvanté ? Je ne me l'explique pas... il y a des fatalités !

Un instant après, nous étions dans le canot. Pierre l'éloigna du quai par un vigoureux coup de rame, et, comme la mer baissait, nous fîmes tout aussitôt entraînés dans le chenal.

Le pari, cependant, n'était pas encore gagné. Loin de là, il semblait impossible que nous franchissions la passe, car les lames furibondes, qui déferlaient contre les jetées, reformaient incessamment entre elles comme autant de montagnes toutes pleines de fracas et d'écume.

Tout le monde était accouru sur le môle, afin d'assister à cet étrange spectacle ; au premier rang de la foule se trouvaient les complices de ma folie.

Ils avaient commencé par des applaudissements et des bravos ; mais quand la lutte s'engagea réellement entre cette pauvre petite barque et ces épouvantables vagues, ils se firent tout à coup, ils n'osèrent plus que regarder, terrifiés et béants.

Moi aussi, je l'avoue, j'avais peur.

Terruel seul conservait une puissante et superbe impassibilité.

Il y eut un moment, moment terrible, où la barque, soulevée par une vague monstrueuse, sembla devoir se briser en retombant contre le granit de la digue.

Un cri s'échappa de toutes les bouches ; sous la lueur du phare, qui seul éclairait ce tableau, j'entrevis tout le long du parapet des visages affreusement pâles ; il n'y avait là personne qui ne nous crût perdus !

Mais non, Pierre avait su triompher une fois encore du péril, et le canot, emporté par la violence même du reflux, venait de faire en une seconde un incroyable chemin : nous étions en mer.

Une acclamation involontaire retentit parmi les spectateurs, et tous en même temps nous crièrent :

— Revenez ! revenez !

Ce ne fut pas parce que ma victoire était hautement reconnue, ce fut parce que je commençais à sentir en moi l'aiguillon du remords que je me rapprochai vivement de Terruel, et qu'à mon tour

je lui dis :

— Assez, Pierre... assez... rentrons !

— Il est trop tard maintenant ! répondit-il. Ne voyez-vous pas que la marée, que le courant, que le vent nous poussent au large, et que nulle puissance humaine ne saurait nous faire revenir au port avant demain matin ! Dieu nous ait en pitié, nous n'avons plus d'espoir qu'en lui !

En effet, déjà je n'apercevais plus le môle ; pour ceux qui s'y trouvaient, nous devions avoir disparu dans la nuit.

Nuit horrible dont le seul souvenir me fait encore palpiter d'épouvante. La tempête augmentait, augmentait toujours, et notre frêle embarcation, bondissant comme une coquille de noix à la crête échevelée des vagues énormes, retombait parfois d'une si formidable hauteur, qu'on eût dit qu'elle allait à tout jamais s'engloutir dans les profondeurs de l'Océan.

Mais, grâce à l'habileté, à la force et surtout à l'admirable présence d'esprit de Terruel, le canot se redressait encore ; il remontait toujours.

Au sortir d'une de ces énervantes épreuves, je demandai tout à coup à mon guide :

— Au moins, Pierre, savez-vous nager ?

— Non, me répondit-il sans la moindre émotion, et, qui plus est, je ne voudrais pas savoir.

— Comment !

— A quoi servirait de vouloir lutter à une

pareille distance et par une semblable mer ? à souffrir plus longtemps. Non, non ; mieux vaut couler bas tout de suite. Au moins, c'est plus tôt fini.

J'eus froid dans le dos ; je fermai les yeux, et, me cramponnant au bordage, je me surpris à murmurer une prière.

Pierre aussi pria, mais franchement et tout haut ; en relevant la tête, un éclair me le montra agenouillé, et je l'entendis terminer ainsi son oraison :

« Si je meurs, mon Dieu ! pardonnez-moi d'avoir aventuré ma vie pour enrichir ma femme et mes enfants. Ayez pitié de nous, Seigneur ! ayez pitié surtout d'eux et d'elle ! »

Et, reconforté par cette prière, il se rassit au gouvernail.

Mais que pouvait-il, hélas ! contre un tel ouragan ? Lutter une heure encore, deux heures peut-être... que sais-je, moi ! Je n'avais plus conscience de rien ; je ne comprenais plus qu'une chose, c'est que je me repentai, c'est que mes cheveux se hérissaient d'effroi, c'est qu'au prix de toute ma fortune j'eusse voulu racheter ma vie et celle de Pierre, c'est que j'avais peur de mourir !

Que te dirai-je enfin ? le moment fatal arriva... Une rafale plus violente que toutes les autres étreignit la barque et la retourna, la brisa... Je me sentis emporté, roulé, étouffé par des montagnes

On connaît M. Barthélemy Saint-Hilaire. C'est un petit vieillard décrépité dont toute la carrière politique a été résumée dans ce mot de M. de Rémusat: « C'est la plante grimpeuse de l'hôtel Saint-Georges. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire a 75 ans; il est affligé de la manie d'écrire des lettres. Il a, dans une lettre qui a jadis provoqué dans toute la France une indignation patriotique, qualifié de « grande conception » la politique anti-française de la Prusse et a déclaré qu'elle aurait « les plus heureux résultats. »

On a relu dans notre dernier numéro cet incroyable factum, qui porte la date du 11 mars 1880.

Le nouveau ministre ne connaît absolument rien aux affaires étrangères. Comme on l'a dit avec raison, en allant chercher ce vieux bonhomme, M. Ferry a simplement exhumé une écriture. Il est vrai que nous sommes sous le régime de la bouteille à l'encre.

Nous ne reproduisons pas ici toutes les épithètes dont on accable le nouveau cabinet; mais, sauf les feuilles officieuses, tous les journaux trouvent la nouvelle combinaison grotesque et ridicule au possible. Aussi l'idée de la dissolution gagne du terrain. Le XIX^e Siècle la demande et la Lanterne y revient. Elle écrit à propos du nouveau cabinet:

« Il n'y a plus d'hommes là-dedans, plus de remplaçants, plus même de doublures. L'étoffe est usée, la trame est limée; il est temps de faire du neuf. »

Tout le monde, à commencer par Gambetta, reconnaît la parfaite nullité des 363. Il faut changer ces gens-là, et, par la même occasion, demander la révision de la Constitution. Le pays est las de cette politique de prête-noms et de bouche-trous qui masque mal le despotisme irresponsable de M. Gambetta.

Le tolle général qui s'était élevé contre la mesure qui réintégrait M. Matuszewicz dans son grade de capitaine au 409^e de ligne n'aura pas été sans résultat.

M. le ministre de la guerre a fini par comprendre que, même par les effets tout-puissants de l'amnistie, un ancien soldat de la Commune ne pouvait, sans péril pour l'ordre et la discipline, figurer dans les rangs de l'armée régulière, qu'il avait combattue après l'avoir désertée. En conséquence, M. le général Farre a proposé au Président de la République, sur l'avis du ministre de la justice, de lui retirer son emploi à dater du même jour. M. Matuszewicz a, en conséquence, été replacé par ordre au 409^e de ligne, mais il a été en même temps mis en non-activité par retrait d'emploi, et n'a jamais paru, par suite, dans aucun corps de troupe.

Il est permis de croire que, sans le tapage fait par cette nomination, le général Farre n'eût jamais compris ce qu'avait de scandaleux une semblable réintégration dans l'armée.

Une conférence socialiste a été faite, l'autre soir, dans une des salles de l'Alhambra, à Bordeaux, par le citoyen Labarquièrre, remplaçant le citoyen Jules Guesde, malade.

L'orateur démagogue a dit beaucoup de mal de la bourgeoisie, et il a attaqué avec la plus grande violence MM. Thiers, Gambetta, Louis Blanc, Jules Simon.

La France, a-t-il dit entre autres choses, est exploitée par une raison sociale que l'on pourrait appeler: « Gambetta et compagnie ». Il faut se préparer à une révolution violente.

Nous empruntons à la correspondance d'Orient, que M. Pierre Guerraz adresse à la Revue britannique, l'anecdote suivante, à laquelle la récente annexion de Tahiti donne de l'actualité:

Par une singulière coïncidence, c'est aussi à Tahiti qu'après les désastres de 1845, et surtout après la menace de coalition européenne qui, en 1840, nous avait forcés de dévier de notre politique orientale, que la France, qui en voulait surtout à l'Angleterre, lui jeta un gant que celle-ci eut le bon esprit de ne pas relever. Rien n'est moins connu que cette affaire Pritchard dont les républicains se servent alors pour battre en brèche le gouvernement de Juillet, et qui cependant était un trait d'audace, pour ne pas dire de témérité, dont les républicains d'aujourd'hui ne sont plus capables. Voici quelques détails que je tiens d'un secrétaire de l'amiral Dupetit-Thouars, et que je crois inédits.

L'on sait que le révérend Pritchard, à la fois missionnaire protestant et consul de l'empire britannique, avait pris auprès de la reine Pomaré une attitude hostile et agressive contre la France qu'on ne peut comparer qu'à celle de M. Maccio dans le dernier différend tunisien, avec cette différence que l'Angleterre, victorieuse à Waterloo, pesait d'un autre poids que les vaincus de Lissa et de Custozza. Ces considérations n'empêchèrent pas le gouvernement de Louis-Philippe de donner au capitaine de vaisseau Dupetit-Thouars l'ordre de faire empoigner Pritchard par deux agents français le pistolet au poing, et de l'expulser comme le plus vulgaire des malfaiteurs. C'était un casus belli de la plus belle eau. Dupetit-Thouars était à la tête de deux frégates; le contre-amiral anglais Seymour accourut immédiatement avec trois bâtiments, et une collision semblait inévitable. Cependant, en définitive, ni l'un ni l'autre n'avaient envie de prendre la responsabilité d'ouvrir le feu, et le capitaine Dupetit-Thouars dénoua la situation par une spirituelle gasconnade.

Au moment où le contre-amiral anglais s'appretait à franchir l'étroite passe du Papeiti, il la trouva gardée par deux canonnières montées chacune par huit hommes et commandées par les deux plus jeunes aspirants de l'escadrille française. Si petites que fussent leurs coquilles de noix, elles suffisaient parfaitement pour barrer la brèche madréporique qui servait d'entrée à la rade, et il n'y avait pas moyen de passer sans les couler. Le contre-amiral Seymour, soupçon-

nant un piège, envoya à bord des deux canonnières deux parlementaires, qui lui ramenèrent les deux amiraux en herbe.

« Que faites-vous ici, mes enfants ? leur demanda-t-il d'un ton paternel.

— Nous vous attendons, répondirent-ils résolument.

— Pourquoi faire ?

— Pour vous empêcher de passer.

— Et si je veux forcer ce passage ?

— Nous avons ordre de vous couler. »

Cette fanfaronnade fut débitée avec un aplomb si merveilleux, que l'amiral anglais éclata de rire.

« Je recule sans honte devant un déploiement de forces aussi écrasantes, répondit-il en reprenant son sérieux; mais vous êtes tout de même de gentils garçons, et je vous garde à dîner. »

En effet, il ne resta en vue de Tahiti que le temps de régaler les jeunes héros, et il mit immédiatement à la voile en les chargeant de ses compliments les plus sincères pour leur commandant qui venait de lui éviter une rude et compromettante corvée. Le révérend Pritchard ne valait pas la mort d'un aspirant de marine; l'Angleterre n'avait que faire de nous contrecarrer à Tahiti, et elle se contenta d'une indemnité dérisoire qui ne fut jamais payée et qu'elle ne réclama jamais. Il lui suffit que les criaileries de l'opposition fissent croire qu'elle avait eu le beau rôle; et le gouvernement de Louis-Philippe fut renversé, parce qu'on l'accusait d'avoir reculé, tandis qu'il s'était montré d'une témérité que les républicains de 1848 se gardèrent bien d'imiter à un moment où, avec un peu du souffle de 91, ils pouvaient révolutionner toute l'Europe et établir solidement la forme de gouvernement qui était leur idole, mais une idole à laquelle ils ne tenaient pas à sacrifier leur bien-être et leur tranquillité. Ce fut la pusillanimité de la politique extérieure de la République de 1848 qui la renversa.

Etranger.

ANGLETERRE. — Il est question d'une convocation extraordinaire du Conseil privé sous la présidence de la Reine pour statuer sur la politique anglaise en Orient. Chaque membre devra formuler son opinion et la signer sur un registre *ad hoc*, ainsi que l'exigent les règlements du Conseil, la plus haute autorité dans la constitution britannique.

L'Italie annonce que l'on va sommer les autorités de Dulcigno de livrer la ville dans les vingt-quatre heures.

Lundi 27, si la reddition n'est pas accomplie, les cuirassés s'avanceront devant Dulcigno. Ce jour là sera probablement décisif.

Raguse, 26 septembre.

Le vice-amiral Seymour vient d'arriver ici.

Le vice-amiral ayant rompu les négociations avec Riza-Pacha, on considère comme

imminente la démonstration de l'escadre internationale devant Dulcigno.

La ligue albanaise menace de s'emparer des consuls et des résidents étrangers en Albanie, dans le cas où l'escadre commencerait les hostilités contre Dulcigno.

Toute espérance d'arrangement pacifique paraît en effet presque perdue; et les habitants se montrent résolus à vendre chèrement leur liberté. Voici la protestation qu'ils ont remise aux consuls d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, Hongrie et de Russie à Scutari:

« Excellence, c'est avec beaucoup de peine que nous avons appris que, dans quelques jours, les flottes des puissances européennes doivent arriver dans les eaux de Dulcigno pour nous contraindre à livrer notre chère ville au Monténégro. Pendant bien des siècles, nous, les habitants de Dulcigno, nous sommes restés sous la domination et la protection de la puissance ottomane, et il nous serait impossible d'adapter nos habitudes, nos coutumes, nos usages, notre langue et notre religion à ceux du Monténégro, qui sont tout différents et même le contraire des nôtres. C'est pourquoi nous sommes fermement résolus à repousser toute attaque, quelle qu'elle soit, de la part du Monténégro et de souffrir l'anéantissement de notre ville et de nos personnes plutôt que de nous soumettre.

« La responsabilité du sang qui pourra être répandu sur ses frontières retombera sur les Monténégrins, parce que ce ne sera pas nous qui en aurons été la cause.

« Nous espérons toutefois que le danger d'un conflit pourra être évité, puisque nous savons que les grandes puissances ne visent pas à la ruine, mais au bien-être des peuples.

« Nous prions Votre Excellence d'annoncer cette détermination irrévocable, de notre part, au gouvernement que vous représentez, et nous serons très reconnaissants si cette communication est honorée d'une réponse. »

Les membres du comité de défense, les chefs des volontaires et les anciens de la ville ont signé cette pièce. Le langage des fiers Albans démontre que les puissances n'exécuteront pas leur dessein sans coup férir. Le Times déclare, d'ailleurs, qu'il faut s'attendre à des complications inattendues. En ce qui concerne la France, nous sommes informés que le conseil des ministres a expédié des instructions complémentaires au vice-amiral Lafont qui commande nos vaisseaux dans la baie de Gravosa.

Chronique militaire.

Volontariat d'un an. — Les examens oraux des candidats au volontariat d'un an admis aux examens écrits ont lieu, dans toute la France, aujourd'hui lundi 27 septembre.

Beaucoup de jeunes gens de la classe 1879, qui ne sont pas encore fixés sur la

d'eau... Je me souvins que je savais nager, moi... Oh! Dieu n'est pas juste... C'était Pierre Terruel qui méritait le salut, et c'est moi seul qui fus sauvé!

Pauvre Pierre! tu le sais, j'ai pris soin de ta femme et de tes enfants! j'ai doublé, triplé leur héritage... Mais ma faute n'est-elle pas de celles qui ne se rachètent point avec de l'argent! Mais ai-je bien le droit d'être heureux ?

III

Lorsque je revins à moi, j'étais couché dans une chambre rustique, mais d'une excessive propreté, voire même d'une sorte de coquetterie naïve.

A travers la fenêtre entr'ouverte, et tout enfoncée au dehors par des lianes d'un rosier grimpeur, je voyais se balancer au souffle du matin les hautes branches des pommiers encore humides de l'orage. Jamais les petits oiseaux, qui chantaient dans les alentours, n'avaient fêté ciel plus pur et plus fraîche aube du printemps!

Étonné, indécis, ne sachant encore si je dormais ou si j'étais éveillé, si j'étais vivant ou si j'étais mort, j'essayai de me soulever; mais, tout aussitôt, je ressentis par tout le corps de vives douleurs qui m'arrachaient un cri, et je retombai sur l'oreiller.

Déjà le bruit d'une chaise qu'on dérange s'était fait entendre; une ombre se dessina sur les rideaux

blancs, et presque aussitôt, dans l'espace qu'ils laissaient entre eux, une jeune fille m'apparut, si douce et si belle, que décidément je me crus dans le ciel, sous la garde de mon bon ange.

Il y eut un long silence durant lequel elle continua de me regarder en souriant.

Le sentiment de la réalité ne tarda pas cependant à me revenir: je fis un second mouvement, je voulus interroger.

Elle mit un doigt sur ses lèvres, et de l'autre main fit un signe charmant qui disait: Ne parlez pas... c'est défendu... dormez!

De plus en plus charmé, et d'ailleurs alourdi par une étrange fatigue, j'obéis.

Plusieurs autres fois dans la même journée, j'eus une semblable vision; et toujours, à chaque réveil, l'angélique jeune fille se retrouva à mon chevet, souriant de son céleste sourire, et, du geste, me commandant l'immobilité, le silence.

Docile comme un enfant malade, j'abaissais aussitôt mes paupières, mais sans les refermer entièrement, et je ne songeais même plus à questionner, car je me trouvais si heureux ainsi, que j'eusse voulu que cela durât toujours.

Combien de temps ce févreux état se prolongea-t-il? Je ne te le dirai pas au juste; mais je vis bien des fois arriver la nuit, bien des fois renaitre le soleil. D'autres amis inconnus partageaient avec la jeune fille le soin de me veiller. Ce fut d'abord

une vieille paysanne, dont le calme visage eût admirablement figuré sous la coiffe d'une sœur grise; puis une fille de ferme, aux allures alertes, au nez retroussé, à la mine joviale et franche; puis, enfin, un robuste et gros paysan, qui, bien que jeune encore, semblait être le fermier lui-même.

Tous ils paraissaient écouter la jeune fille avec une sorte de vénération, et lui être entièrement soumis.

Tour à tour je tentai d'obtenir de chacun d'eux quelques renseignements; tour à tour ils me répondirent:

— Mademoiselle Bernardine ne veut pas qu'on vous fasse parler... Taisez-vous et dormez... c'est l'ordre de mademoiselle Bernardine.

Je n'en pouvais douter, c'était d'elle qu'il s'agissait: elle s'appelait Bernardine.

Il y avait encore, j'oubliais de te le dire, un gros homme à figure rougeaud, à façons quelque peu brutales, que j'avais reconnu, dès le premier coup d'œil, pour un médecin de campagne, et qui, régulièrement chaque matin, venait inspecter l'inextricable réseau de bandelettes dans lequel j'étais empaqueté ni plus ni moins qu'une momie égyptienne.

Un jour enfin il s'écria:

— Victoire! il est sauvé... j'en réponds, et je lève la consigne; on peut lui parler; il peut parler

maintenant!

Je te laisse à penser si j'abusai, séance tenante, de la permission. C'est à peine si Bernardine, si le docteur, si la vieille paysanne et si la jeune servante suffisaient à me répondre. Quant au fermier, lui seul n'était pas là.

— Jeune homme, avais-tu d'abord commencé le docteur, vous pouvez vous flatter d'en revenir d'une belle; mais ce n'est pas à moi qu'il faut en attribuer le principal honneur: c'est à mademoiselle, un ange pour les malades.

Et il me montra Bernardine.

Elle rougit légèrement, et prit la parole à son tour:

— Le seul d'entre nous qu'il faille remercier, monsieur, c'est celui qui vous a arraché à la tempête: c'est le maître de cette maison, c'est Jacques.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Un père prend des renseignements sur le compte d'un jeune homme auquel il destine la main de sa fille:

— Quels sont ses vices ?
— Il est joueur, lui répond-on.
— Est-il heureux au jeu ?
— Très-heureux. Il gagne toujours.
— Alors, fait tranquillement le père, dans ce cas-là, ce n'est pas un vice, c'est une qualité!

question de savoir s'ils feront partie de la première ou de la deuxième portion du contingent, demandent des renseignements à ce sujet.

La proportion entre le nombre total des jeunes gens inscrits et le chiffre des hommes qui seront compris dans la première portion est de 72,05 pour cent. C'est sur cette base que se fait la désignation pour les deux portions. D'après son numéro de tirage, chaque conscript peut se rendre compte de sa situation. Il lui suffit de multiplier le chiffre total des jeunes gens inscrits dans son canton, par 72,05; le total divisé par 100 donne le nombre d'hommes appelés, pour le canton, dans la première portion.

Par exemple, un canton comprend 182 jeunes gens inscrits; ce chiffre, multiplié par 72,05, donne le total de 13,143, qui, divisé par 100, donne 131. Ce sont donc les jeunes gens ayant tiré les 131 premiers numéros qui sont appelés à faire cinq années de service; les autres forment la seconde portion pour le canton.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous rappelons que le 77^e de ligne sera de passage à Saumur demain et mercredi, revenant des manœuvres.

Le cadavre du sieur Louis Leray, qui s'était jeté à l'eau mardi dernier, à la suite d'une contestation de ménage, a été retrouvé samedi matin à Saint-Clément.

Leray était revêtu de son caleçon de bain; aussi, paraît-il certain que le malheureux a voulu effrayer sa famille, mais non se noyer. Il a été victime de son imprudence et de sa confiance en lui comme nageur. Lorsque les forces lui ont manqué, il a appelé à diverses reprises à son secours, mais on est arrivé trop tard. La force du courant l'a entraîné à trois lieues au-dessous de Saumur, où il a été retrouvé.

DEPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers procédera, dans les localités ci-après, aux achats de chevaux de selle de 3 ans 1/2, et de trait de 4 ans.

Le 4 octobre, à Cholet, le 8, à Segré; le 14, à Coulouges (Deux-Sèvres); le 15, à Saint-Maixent; le 16, à Bressuire; le 18, à Chemillé; le 19, à Vihiers, à 8 heures du matin; le 20, à Doué, à 9 heures; le 21, à Saint-Clément-des-Levés, à midi; le 22, à Longué, à 9 heures; le 23, à Châteauneuf-sur-Sarthe;

Et au Dépôt, à Angers, à 9 heures du matin, tous les jours, excepté les jours de fête et dimanches, et pendant l'absence du Comité.

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Un concours pour le surnumérariat aura lieu le jeudi 11 novembre 1880 au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'État et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen. La liste d'inscription sera close le 31 octobre.

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« M. le comte Victor de Terves, qui vient de mourir, était entré à Saint-Cyr en 1824; il en sortit sous-lieutenant et servit, à ce titre, dans le 62^e de ligne. Démissionnaire en 1830, il s'abstint de toute participation aux luttes politiques. Cependant, en 1848, il partit avec la garde nationale d'Angers pour aller, à Paris, défendre la société menacée par l'insurrection socialiste, et en 1870, ses concitoyens de la Salle-de-Vihiers le décidèrent à accepter les fonctions de maire. Il les a conservées jusqu'à sa mort, bien qu'il eût donné sa démission pour des raisons de santé; car ses administrés ne voulurent pas l'accepter. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'administrateur, dont le dévouement égalait la sagesse. »

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER.

Les six grandes compagnies des chemins

de fer français viennent de soumettre à l'homologation ministérielle un tarif spécial commun pour le transport en petite vitesse, sans classification, des paquets, sacs et colis emballés, pesant séparément quarante kilog. et moins.

Ce tarif, divisé en sept zones, de 0 à 150 kilomètres, 151 à 300, 300 à 500 kilomètres, etc., et au-delà, fixe des prix à forfait, tous frais compris, sauf le timbre du récépissé, depuis 4 francs (minimum) jusqu'à 8 francs (maximum).

De plus, les colis transportés aux conditions de ce tarif sont remis au domicile des destinataires, dans toutes les localités où les Compagnies disposent d'un service de camionnage, moyennant un supplément de 25 c. par colis.

COMMUNE DE FONTEVRAULT.

Lundi 4 octobre 1880, FÊTE PUBLIQUE. — Inauguration du Gaz. — Concours de beurre, œufs et poulets. — Tir à la Carabine. — Bains russes. — Barbotage. — Course à la Gamelle. — Course au Cochon. — Mât de Cocagne. — Ballon grotesque. — Feu d'artifice. — Feux de Bengale. — Retraite aux Flambeaux en musique.

TOURS.

Grande Revue des troupes ayant pris part aux manœuvres du 9^e corps d'armée.

Le Journal d'Indre-et-Loire et l'Indépendant ont donné samedi de longs détails sur la revue qui a terminé, le même jour, les grandes manœuvres du 9^e corps. Nous extrayons les lignes suivantes de l'Indépendant :

Les grandes manœuvres du 9^e corps d'armée ont pris fin vendredi 24, par suite des mouvements exécutés. Les troupes de ce corps d'armée se trouvaient cantonnées dans les environs de Tours. Les bourgs de Montlouis, Larçay, Véréz et Saint-Avertin avaient logé le gros du corps d'armée.

Aujourd'hui 25, une revue a été passée par le général de Galliffet.

L'immense prairie de Saint-Avertin, ce lac de verdure, bordé des plus beaux ombrages de notre Touraine et coupé d'îlots de grands bois aux cimes balancées mollement par les brises du Cher, offre aux regards son panorama féérique.

Aussi loin que la vue peut s'étendre, tout autour, à la limite de l'horizon, des masses profondes de spectateurs émergent de la lièze des bois et des bosquets. Il y a là peut-être 50,000 personnes, hommes, femmes et enfants.

Les troupes sont venues se ranger en bataille sur les prairies de Saint-Avertin, par bataillons en masse et dans l'ordre suivant :

Infanterie.

La droite s'appuyait à la hauteur du puits artésien de Cagé, et la gauche à la hauteur de Larçay.

Voici la disposition des troupes :

- 1^{re} compagnie du 1^{er} régiment du génie.
- 13^e bataillon de chasseurs à pied.
- 17^e bataillon, général de Sonis.
- 33^e brigade, général Fabre.
- 68^e de ligne, colonel Boyer.
- 90^e de ligne, colonel Raison.
- 34^e brigade, général Vitot.
- 114^e de ligne, colonel de Pothès.
- 125^e de ligne, colonel Sabatier.

Quatre batteries d'artillerie du 20^e régiment, commandé par le chef d'escadron Wolff.

18^e Division.

- Général Arnaudeau, commandant.
- 35^e brigade, général Dusseau.
- 32^e de ligne, colonel Lamy.
- 66^e de ligne, colonel Millot.
- 33^e brigade, général Bonneton.
- 77^e de ligne, colonel Sautereau.
- 133^e de ligne, colonel Barry.

Quatre batteries d'artillerie du 20^e régiment, commandant Lefebvre.

Troupes non endivisionnées.

2^e compagnie du génie, capitaine Martignon; 13^e bataillon de chasseurs à pied, commandant de Revanger; artillerie de corps, colonel Liégeois; 4 batteries d'artillerie du 33^e, commandant Blandin de Chaligny; 4 batteries du 33^e, commandant Aubrion; équipage de pont, capitaine Chapelier; 2 bataillons d'infanterie de marine.

9^e brigade de cavalerie.

M. le général de Ricaumont, commandant la brigade; M. Duvergne, sous-intendant militaire; 2^e chasseurs, colonel de Lignières; 3^e dragons, colonel de Louven-court.

Au milieu de cette masse, se trouve M. le général marquis de Galliffet, escorté d'un brillant état-major, rehaussé encore par la présence des officiers étrangers.

(Ici, la liste des officiers anglais, allemands, autrichiens, espagnols, suédois et américains que nous avons déjà publiée.)

On voit dans cet escadron brodé, chamarré d'or et constellé de tous les ordres d'Europe, les généraux de Galliffet, Tissier, et le général Miriot, commandant l'artillerie.

A midi précis, le général de Galliffet passe la revue; le défilé commence immédiatement. L'infanterie débute avec un entrain magnifique. Tout à coup un grondement monte à la droite, le sol tremble, tous les regards vont là-bas; une masse s'avance avec des grincements de fer, des cliquetis de sabre, des hennissements de chevaux; c'est l'artillerie qui passe au grand trot. Ce ne fut qu'un éclair! Chasseurs, dragons, infanterie de marine, défilèrent dans un ordre parfait. Leurs escadrons recueillirent des bravos.

Plusieurs régiments se dirigèrent vers Tours, où ce soir (samedi) ils devront trouver des logis; d'autres, par un ordre formel, doivent rester à Montlouis, Larçay et Véréz pour demain matin (dimanche) prendre les routes qui les reconduiront à leurs casernes respectives.

Les courses de Tours auront lieu à l'hippodrome de Saint-Avertin, les mardi 5 et mercredi 6 octobre prochain.

Le tir aux pigeons aura lieu le vendredi 8.

POITIERS.

En vertu de la circulaire de M. le général Farre, les tambours viennent d'être supprimés à Poitiers; depuis huit jours, les clairons seuls sonnent la retraite.

DES EXEMPLES BONS A SUIVRE.

Dans le XIX^e Siècle, M. Francisque Sarcéy parle des mesures prises par différents instituteurs pour amener leurs élèves, non-seulement à ne plus dénicher les nids d'oiseaux, mais même à les protéger.

« L'instituteur de Blau, M. Vion — dit-il, — a créé une association pour la conservation des nids d'oiseaux et la destruction des animaux nuisibles.

« Il a eu l'art de faire désirer à ses enfants d'en être; il les a enrôlés, embrigadés pour cette œuvre à laquelle il a intéressé quelques gros bonnets de la commune. Il a organisé des réunions où on lit gravement des rapports. Ces rapports constatent que tant de nids ont été découverts et préservés de toute atteinte; que l'on a tué tant de hannetons, tant de limaces, tant de chenilles. Ceux qui se sont le plus distingués par un plus large carnage de bêtes malfaisantes sont portés au rapport et reçoivent des prix. Je crois même que le maire prend la peine de proclamer les lauréats.

« L'exemple de M. Vion a porté ses fruits. M. Gamaury, instituteur à Exideuil, a fondé parmi les élèves une association du même genre.

« Son rapport constate que pendant l'année scolaire 1879-1880, la protection exercée par ces enfants s'est étendue sur 300 nids d'oiseaux divers, que les insectes et autres animaux nuisibles détruits (limaçons, limaces, hannetons, chenilles et papillons) s'élevaient à près de 80,000.

« Le comice agricole de Confolens a décerné un prix à M. Gamaury pour services rendus à l'agriculture. »

Nous appelons sur ces excellentes associations l'attention de MM. les instituteurs de notre contrée.

Nous sommes persuadés que ceux d'entre eux qui suivraient l'exemple donné par M. Vion et Gamaury rendraient de très-réels services à l'agriculture de notre pays.

Le système qui permet aux postes d'Angleterre d'échanger des dépêches sans arrêt du train, va être expérimenté prochainement en France.

Grâce à un mécanisme automatique placé dans le dernier wagon, le sac de dépêches tombe sur le quai de la gare et fait remonter le courrier de la localité.

On évite de cette façon une perte de temps considérable.

En même temps qu'on expérimentera le système anglais, on essaierait l'appareil Cacheteux, qui peut produire également des résultats analogues.

Il y a déjà plusieurs années que le Conseil général de l'Isère avait émis le vœu de voir appliquer les procédés dont on va faire l'essai prochainement.

Le conseil municipal de Paris vient d'être saisi d'un projet ayant pour objet l'établissement d'un canal de grande navigation latéral à la Loire avec dérivation sur Paris.

Le canal projeté partirait de la Haute-Loire au-dessus de Sancerre, viendrait aboutir au plateau d'Orléans pour se diviser, à partir de ce point, en deux bras, dont l'un, continuant à longer la Loire jusqu'à Angers, assurerait la navigation permanente du fleuve, tandis que l'autre, après avoir traversé la Beauce, aboutirait à Ivry, à l'altitude de 84^m52.

Indépendamment des avantages que cette combinaison assurerait à Paris au point de vue des transports, ce canal contiendrait un volume d'eau suffisant pour livrer à la ville de Paris 500,000 mètres cubes d'eau par jour, avantage appréciable en ce qu'il permettrait d'améliorer l'état sanitaire de la capitale pendant les chaleurs.

De plus, lorsque l'Etat aura construit le canal projeté de Bordeaux à la Loire, la Seine se trouvera en communication permanente avec la Gironde. (Causette financière.)

CONSEILS ET RECETTES.

Tonneaux et futailles. — Nettoyage. — Il ne s'agit ici que des vaisseaux vieux, dont l'usage plus ou moins prolongé est de nature à faire suspecter les qualités.

Pour s'assurer de l'état intérieur d'un tonneau, on y descend une bougie de 4 ou 5 centimètres de long, que l'on attache et que l'on suspend par un fil de fer ou une ficelle: si la bougie s'éteint, c'est que le fût est aigre; si elle se maintient allumée, on voit très-distinctement si le tonneau est couvert de moisissure. L'odorat complète la visite.

Le tonneau est-il aigre? — Il faut y verser 5 litres d'eau bouillante, 500 grammes de chaux vive et 100 grammes de potasse. On roule le fût deux fois par jour pendant quatre jours, après quoi on le vide; on rince à l'eau froide, qu'on y laisse pendant quelques heures; on fait égoutter. On peut remplir, s'il y a lieu.

Le tonneau est-il moisi, ou a-t-il tout autre mauvais goût? — Y verser d'abord un quart de litre d'acide sulfurique étendu dans un demi-litre d'eau; rouler, laisser reposer quelques jours, puis rouler de nouveau et y ajouter 300 grammes de chaux et 100 grammes de potasse; rincer comme il est dit ci-dessus, en ayant soin de mettre dans le fût une chaîne retenue par un bout à la bonde. Vider. Cela fait, passer encore de l'eau bouillante, puis de l'eau froide. Laisser égoutter pendant vingt-quatre heures.

Si, après ce traitement, le fût conserve encore une mauvaise odeur, c'est qu'il est impossible de le désinfecter; il ne faut pas hésiter alors à le mettre hors de service.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 septembre.

La journée n'offre absolument aucun intérêt. Les cours sont fermes, sans qu'il y ait néanmoins de tendance à une reprise.

Notre 5 0/0 est à 119.82 1/2; on a fait au plus haut 119.97 1/2.

La tenue de nos valeurs de crédit est excellente. Nous devons signaler des demandes suivies sur la Banque d'Escompte à 810, la Banque Hypothécaire à 625 et la Société générale française de Crédit au-dessus de 730.

Les actions de la Banque de Dépôts et d'Amortissement ont fait depuis lundi dernier leur apparition à la cote officielle. Ces titres ont déjà gagné 50 francs à 550 et 555. Ils sont destinés à s'établir au niveau des actions de la Société de Dépôts et de Comptes courants et du Crédit Industriel, c'est-à-dire au-dessus de 700. Le Crédit foncier descend à 1,374.25.

La Banque parisienne est lourde; on fait 760. On ne voit pas dans le nom de M. Pouyer-Quertier une garantie de succès pour cette maison de Banque.

Médaille d'ARGENT, Exposition 1879 THYMOL-DORÉ

Recommandé par les sommités médicales pour l'Hygiène, l'Assainissement, Bains, lotions, toilette intime, etc. Le Flac. 2 fr.

SAVON AU THYMOL-DORÉ HYGIÉNIQUE ET CONSERVATEUR DE LA PEAU THYMOLINE-DORÉ

POUDRE VELOUTÉE IMPALPABLE Dépôt Général: 20, rue Richer, PARIS

BESSON, pharmacien, place de la Bilange, MURAY, chimiste de MM. les officiers de l'Ecole, rue Saint-Jean.

P. GODÉT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 SEPTEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse	
3 % amortissable	85	60	»	Crédit Foncier colonial	450	»	»	C. gén. Transatlantique	595	»	»
3 % amortissable	88	45	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1378	75	»	Canal de Suez	1260	»	»
4 1/2 %	115	10	»	Obligations foncières 1877	302	50	»	Société autrichienne	600	»	»
5 %	119	80	»	Obligations communales 1879	472	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	517	50	»	Obligat. foncières 1879 3 %	468	»	»	Est	380	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	515	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	Midi	388	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	»	»	Crédit mobilier	630	»	»	Nord	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	760	»	»	Orléans	390	»	»
— 1865, 4 %	521	»	»	Est	780	1	25	Ouest	388	50	»
— 1869, 3 %	403	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1430	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	389	25	»
— 1871, 3 %	398	»	»	Midi	1067	50	»	Paris (Grande-Ceinture)	391	50	»
— 1875, 4 %	524	»	»	Nord	1645	»	»	Paris-Bourbonnais	392	»	»
— 1876, 4 %	523	»	»	Orléans	1265	»	»	Canal de Suez	582	»	»
Banque de France	3475	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1380	»	»				
Comptoir d'escompte	955	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir,
3	32	omnibus-mixte.
7	15	express.
10	37	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	36 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir, omnibus-mixte.
4	44	
10	38	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etudes de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire, et de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

**BELLE
VENTE MOBILIÈRE
APRÈS DÉCÈS.**

Le dimanche 17 octobre 1880, à midi, et jours suivants, en une maison sise au bourg des Rosiers, rue Nationale, où est décédée M^{me} veuve Delaporte-Boutin.

Il sera, par le ministère de M^e Courtois, notaire aux Rosiers, assisté de M^e Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Lévées, procédé à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant, tant de la communauté d'entre M. et M^{me} Delaporte-Boutin, que des successions de M. et M^{me} Delaporte.

On vendra :

Lits, chaises, couettes, matelas, traversins, commodes antiques et autres, tables de salle à manger, tables de jeux, armoires antiques, fauteuils; grande quantité de linge, belle argenterie, vins vieux en bouteilles, rouges et blancs, vaisselle, batterie de cuisine en cuivre, etc., etc.; Bois de chauffage, bouteilles vides, etc., etc.

On paiera comptant, et 10 0/0 en sus.

Attendu l'importance de la vente, le public est prévenu qu'elle continuera les dimanche et lundi de chaque semaine. (394)

**A VENDRE
UN CAMION**

N'ayant presque pas servi.

S'adresser à M^{me} TIREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

ON DEMANDE DES COURTIERS pour abonnements aux journaux financiers. S'adresser au bureau du journal.

50, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY & Co



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adaptée par toutes les grandes Administrations
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON**

Située à Saumur,
RUE DE LA TONNELLE,
Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.
S'adresser à M. COURTET. (553)

ROUSSEAU, RENÉ

Messenger au Puy-Notre-Dame,
Successor de SALOMON-RENARD,
Descend Hôtel d'Anjou, le mercredi et le samedi.

UNE DAME d'un certain âge demande un emploi. Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**MALADIES DE POITRINE
ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humilément possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, LA LARYNGITE et LA BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogram, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (443)

LE PRINTEMPS
AU PRINTEMPS
NOUVEAUTÉS
28, rue de la Tonnelle, 28
SAUMUR.



**MISE EN VENTE
DE
LAINAGES NOIRS**

Mérinos — Cachemire d'Écosse — Cachemire de l'Inde — Crêtonne — Pacla — Moire anglaise — Châles noirs, etc.

Les Magasins du Printemps, renseignés dès le mois de Février dernier sur la Hausse Certaine des Lainages, achetaient ferme des quantités considérables de TISSUS noirs de 1^{re} Marques, dont la livraison s'effectue chaque jour et continuera jusqu'en Novembre prochain.

Cette Situation Exceptionnelle va leur permettre d'offrir à leurs Clientes des Lainages avec des différences de prix qu'on peut évaluer de 1 à 3 Francs par mètre au-dessous des cours actuels.

On ne trouvera nulle part d'occasions semblables à celles que le **PRINTEMPS** offrira à partir de

Mardi prochain, 28 Septembre 1880

NOTA. — Afin de faciliter l'appréciation des Occasions absolument remarquables qu'ils annoncent, les **MAGASINS DU PRINTEMPS** feront remettre à domicile les Echantillons de leurs principales Affaires, et les Dames sont INSTAMMENT PRIÉES de vouloir bien les rapprocher de ceux qui leur seraient offerts aux mêmes prix.

AMYGDALINE
DU
D'CAZENAVE
Ex-Professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris.
Ce lait d'amandes fait disparaître les rougeurs, les efflorescences de la peau, les taches de rousseur, ranime l'éclat rosé de l'épiderme, conserve la fraîcheur du teint, prévient les rides. — 3 fr.
47, Avenue de l'Opéra, Paris
Dépôt à Saumur, chez M. MACHET, coiffeur. (328)

LES CÉLEBRITÉS MÉDICALES
Recommandent l'emploi
DU
SAVON ROYAL de THRIDACE
DE
VIOLET

Pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté
de la
peau du visage et des mains.

GUÉRISON INSTANTANÉE
DES
NÉVRALGIES, MIGRAINES
Maux de dents
de tête et d'oreilles
PAR LE
Spasalgique-Maréchal
2 fr. le flacon, dans toutes les
bonnes pharmacies.
Dépôt chez M. NORMANDINE,
pharmacien à Saumur.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE
4, RUE DE LA PAIX, PARIS

Société anonyme. — CAPITAL: CENT MILLIONS DE FRANCS
Prêts ACTUELLEMENT RÉALISÉS sur 1^{re} Hypothèque: SOIXANTE-QUINZE MILLIONS

La Société délivre au prix net de 485 francs des Obligations remboursables à 500 francs en 75 ans, par voie de tirage au sort, et rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestriellement.

La Société délivre également des Bons de caisse rapportant: à six mois, 3 %; — à un an, 3 1/2 %; — deux ans et au-delà, 4 %.

Adresser les demandes d'Obligations et de Bons de Caisse:

A PARIS: — A la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; — A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial; — A la Société de Dépôts et de Comptes Courants; — Au Crédit Lyonnais; — A la Société Générale; — A la Société Financière de Paris; — A la Banque de Paris et des Pays-Bas; — A la Banque d'Escompte de Paris.

ET DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER:

A toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus. Le paiement des Coupons et des Bons échus ainsi que le remboursement des Titres amortis, sont faits aux mêmes Caisses. — Les Notaires et Banquiers peuvent également recevoir les demandes de titres et sont autorisés à effectuer le paiement des coupons. (534)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovat.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.